

CONDITIONS DE LOCATION

Salle de paroisse de Colombier
Rue du Château 3
2013 Colombier

ref :2026

- **Stationnement** : Les places de parc dans la cour sont privées. Le locataire peut entrer dans la cour pour décharger, mais aucun véhicule ne doit y stationner durant toute la durée de la location. Possibilité de stationnement : sur la place autour du Temple, dans le village, près de l'arrêt du tram.

- **La salle se situe dans un immeuble locatif ; par respect pour le voisinage, merci d'éviter toutes nuisances sonores de jour comme en soirée. Les locations se terminent à 23h, les locaux rangés et nettoyés. Merci de quitter les lieux sans bruit.**

- **Assurances et responsabilités** : Les locaux, le matériel mis à disposition, ainsi que les activités effectuées dans les locaux loués sont sous la responsabilité du locataire ; le locataire se prémunit des risques encourus (assurance responsabilité civile, assurances individuelles). La paroisse réformée la BARC décline toute responsabilité.
- **La présence de personnes majeures est requise lors d'événements regroupant des personnes mineures**
- **Clé** : L'emplacement du boîtier est mentionné dans le contrat de location. **Le code du boîtier** (accès à la clé de la salle de paroisse) **est transmis lorsque le contrat de location signé est renvoyé à la responsable de gestion des locations.**
- **Le local des jeunes n'est pas accessible aux locataires.**
- **L'usage d'engins pyrotechniques est interdit** (intérieur & extérieur).
- **Fumée** : Il est interdit de fumer à l'intérieur des locaux. Aucun mégot de cigarettes ne sera laissé par terre devant la maison.
- **Décoration** : Rien ne doit être collé sur les fenêtres, les portes et sur les murs. Des plinthes de bois sur les murs de la salle peuvent être utilisées à cet effet. Le scotch utilisé sur les tables doit être complètement retiré.
- **Piano** : il peut être utilisé avec tout le soin requis.
- **Entretien / rangements / nettoyages** :
Les locaux utilisés, y compris les sanitaires, doivent être rangés, nettoyés – récurer les sols- et remis dans leur état initial.

Matériel de nettoyage : aspirateur, balais, sceau sont derrière la porte de la cave – à droite au bas de la marche en face de la cuisine. Les produits de nettoyage sont sous l'évier de la cuisine, la réserve de papier WC dans l'armoire à gauche dans le couloir menant à la cuisine.

Il est nécessaire d'apporter des linges, des torchons et des sacs poubelles ; seuls les sacs poubelles taxés -35 l max.- (Neuchâtel) sont acceptés dans les « moloks »

Cuisine :

La vaisselle utilisée doit être lavée et rangée.

Le frigo doit être entièrement vidé et nettoyé. Le débrancher et laisser la porte entrouverte.

La cuisinière et le four à gaz, le four micro-ondes, les plans de travail, l'égouttoir et l'évier doivent être nettoyés après usage.

CONDITIONS DE LOCATION

Salle de paroisse de Colombier
Rue du Château 3
2013 Colombier

ref :2026

- **Tous les déchets**, recyclables ou non, doivent être emportés par le locataire pour être éliminés. Toutes les poubelles doivent être vidées.
- **La vaisselle cassée** est à annoncer à la responsable de la gestion des locations. Les prix sont indiqués dans ce document (p.2). Le montant est à verser avec le bulletin QRcode ou ajouté au montant de la location.
- **Les dégâts** occasionnés sont à annoncer dans les meilleurs délais à la responsable de la gestion des locations.
- **Avant de quitter la salle : mettre tous les radiateurs sur 2 ; disposer 4 tables au centre de la salle avec des chaises autour.**
- **Avant de quitter les lieux, contrôler que toutes les fenêtres soient fermées, les lumières de toutes les pièces soient éteintes et les robinets bien serrés.**

Capacité de la salle : 25 personnes (30 personnes maximum) / location de 08h à 23h Salle : tables, chaises. / Cuisine : cuisinière à gaz 4 feux et four, casseroles, frigo sans congélateur, four micro-ondes, vaisselle, couverts. / Sanitaires		
Journée		CHF 100.00
½ journée (6h)		CHF 80.00

Prix de la vaisselle cassée	CHF / pièce	Prix de la vaisselle cassée	CHF / pièce
Verre à eau	2.00	Bol	3.00
Verre à vin blanc	1.00	Tasse à thé / café	3.00
Verre à pied	2.50	Sous-tasse	2.00
Carafe	5.00		
Assiette plate (grande)	6.00		
Assiette à dessert (petite)	4.00		

Conditions de paiement

Le montant de location est à payer au plus tard dans le délai mentionné dans le contrat /facture de location avec la mention : **locSPColombier + jjmmaa (date de la location)**

Banque Cantonale Neuchâteloise, CH-2001 Neuchâtel
IBAN CH12 0076 6000 1046 1339 5
Eglise Réformée Paroisse « La BARC », rue du Château 3, CP 198, 2013 Colombier NE